



ENREGISTREZ VOTRE **GARANTIE** EN MOINS D'UNE MINUTE !

Un court moment
qui protège
l'investissement
qu'est votre
revêtement.



maibec.com
1 800 363-1930



Spécialiste des systèmes
de revêtement

POURQUOI ENREGISTRER VOTRE GARANTIE ?

- La transférabilité de la garantie simplifiée lors de la vente de votre propriété;
- Un accès plus rapide à vos informations quand vous nous contactez;
- Des conseils personnalisés pour l'entretien de votre revêtement;
- La chance de gagner l'une des 50 cartes-cadeaux* d'une valeur de 100\$!

COMMENT ENREGISTRER VOTRE GARANTIE ?

- **Rendez-vous au maibec.com dans la section Enregistrement de garantie;**
- Remplissez le formulaire;
- Fournir l'une de ces 3 informations[‡] pour traiter plus rapidement votre dossier:
 - Copie de la facture du détaillant;
 - Numéro d'échantillon Maibec;
 - Numéro de commande inscrit sur votre litre de teinture de retouche (premier numéro dans le haut de l'étiquette).

‡NOTE

Si vous avez fait affaire avec un entrepreneur pour votre projet, ce dernier pourra vous fournir ces informations.



* Carte Visa prépayée